

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 12 juillet 2022 à 19 h 30*, à l'hôtel de ville au 26, rue Ally.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Jean Précourt et Jonathan Gamelin, sous la présidence du maire, Monsieur André Descôteaux.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale, greffière et trésorière* agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Le conseiller Steeve Desmarais est absent, absence motivée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 56

Monsieur le maire, André Descôteaux, fait mention que la séance sera filmée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-07-222

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté et en y ajoutant l'item suivant :

- Nettoyage des conduits d'aération – bureau municipal, octroi contrat à Groupe Ventco 2000

Et en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert :

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2022 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2022 ;
05. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2022 ;
06. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2022 ;
07. Adoption des comptes payés et à payer ;
Période de questions ;

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

08. Inscription colloque de zone de l'ADMQ pour la directrice générale – 15 septembre 2022 à Drummondville

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

09. Autorisation de paiement Groupe 132 pour rapiéçage (# 6298 : 9 297,26 \$, # 6267 : 2 860,42 \$ dont 716 \$ taxes en sus pour le stationnement Métro Rouillard Inc.)
10. Autorisation de paiement Groupe 132 pour dos d'âne (# 6299 : 10 400 \$)
11. Demande de Mario Gamelin compensation hausse du prix du diesel – fauchage
12. Autorisation de paiement Mario Gamelin – Fauchage des routes

HYGIÈNE DU MILIEU

13. Octroi de contrat pour le contrôle de la végétation sur les parois intérieures des étangs – Les Gazons Tessier
14. Octroi de contrat à Pierre-Luc Bellemare – échantillonnage des boues ± 1 000 \$
15. Autorisation achat nouvel échantillonneur automatique et batterie

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

16. Office municipal d'habitation de Pierreville - Adoption des états financiers 2021

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

17. Approbation procès-verbal du CCU du 22 juin 2022 – dossier Pouvaco
18. Autorisation de paiement service de génie de la FQM 369,36 \$ taxes en sus

LOISIRS ET CULTURE

19. Autorisation de paiement à Spec-Tech – scène, feux d'artifice et autres pour la Fête Nationale 2022
20. Adhésion au Village Québécois d'Antan – 100 \$ taxes en sus
21. Autorisation de paiement diverses dépenses Fête Nationale

-
22. Affaires nouvelles
 23. Documents déposés ;
 24. Rapport des rencontres des élus durant le mois
Période de questions ;
 25. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2022

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire du 14 juin 2022*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-223

Il est proposé par la conseillère Josée Bussières
Appuyé par le conseiller Jean Précourt

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire du 14 juin 2022*.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2022

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire du 21 juin 2022*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-224

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire du 21 juin 2022*.

05. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2022

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire du 27 juin 2022*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2022-07-225

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt

Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire du 27 juin 2022*

06. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire du 5 juillet 2022*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2022-07-226

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt

Appuyé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire du 5 juillet 2022*.

07. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 30 juin 2022 ;

2022-07-227

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt

Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2022.

Isabelle Tougas

Municipalité de PIERREVILLE

Conseil du mois de Juillet

ANNÉE 2022

Liste des comptes

Déboursés directs

1	8737	Ferme Des Ormes - 5 jardinières de fleurs 18"	413.91 \$
2	8738	Les Serres Chantal et Diane Janelle inc. - 10 jardinières de fleurs 16", diverses fleurs au Métro et municipalité	985.34 \$
3	8739	Rita Lafond - 5 Jardinières de fleurs	344.93 \$
4	8740	Rouillard & Frères inc. - Borne purge	4 325.07 \$
5	8741	SPA Drummond - 2e versement quote-part	3 609.62 \$
6	8742	Ferme Jean-Yves Gamelin - 5 jardinières 16"	360.00 \$
7	8743	Techni-Consultant inc. - Accompagnement Luca Arseneault et Pierre-Luc Bellemare	1 534.34 \$
8	8744	Courchesne Joannie - 1e et 2e versement responsable du soccer	2 000.00 \$

9	8745	GHD Consultants Ltée. - Expertise rupture de pente rang De L'Ile	4 035.91 \$
10	8746	Pépinière Janelle & Fils inc. - Diverses vivaces pour combler le parc Lafrenière	620.56 \$
11	8747	Allard Maïka - Remboursement bris de pneus dans la courbe rue Maurault	292.38 \$
12	8748	Boucher Gratien - Remboursement bris de pneus dans la courbe rue Maurault	562.55 \$
13	8749	Rodéo 255 - Commandite d'événement (Plan poulain)	574.88 \$
14	8750	Élisabeth Moquin - Prestation musicale pour la fête nationale	1 550.00 \$
15	8751	Jean-François Rivard - Prestation musicale pour la fête nationale	750.00 \$
16	8752	Centre de services scolaire de la Riveraine - Commandite soirée de reconnaissance	100.00 \$
17	8753	David Beauchemin - Prestation musicale fête nationale	300.00 \$
18	8754	Bussières Josée - Achat de ballons, kit de sifflets, drapeaux (4)	1 049.11 \$
19	8755	Cartier Mélanie - Remboursement salle Renaud Baril non utilisé	125.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			23 533.60 \$

Kilométrage, dépense payé avec salaire

1		Isabelle Tougas - Déplacements du mois de juin 2022	105.50 \$
2		Sylvain Bardier - Cellulaire des mois de mai 2022	63.24 \$
3		Richard Fontaine - Cellulaire du mois de mai 2022	50.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			218.74 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Téléphone du mois de mai 2022	1 454.41 \$
2		Hydro-Québec - Électricité de juin 2022	5 371.15 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. du mois de juin 2022	11 925.06 \$
4		M.R.C. Nicolet-Yamaska - Déplacement pour prévention des incendies, inspections, informatique	1 105.09 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. du mois de juin 2022	5 511.86 \$
6		RREMQ - Remise régime de retraite du mois de juin 2022	3 772.97 \$
7		Sogetel - Service Internet du mois de juin 2022	- \$
8		Télus Mobilité - Cellulaire dg + panneau numérique	98.79 \$
9		Visa Desjardins - Itunes, Microsoft, Zoom, livres, permis d'alcool, registraire des entreprises, rencontre	546.39 \$
10		Gestion Écono Plus inc. - Frais mensuel GPS	40.24 \$
11		Ministre des finances - 1/2 vers. Sûreté du Québec	98 482.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			128 307.96 \$

Fournisseurs 2022

1	8759	Boisvert Lyne - Inscription au congrès (Lyne, André, Josée, Marie-Pier Guévin), poste, rampe kayak	5 411.35 \$
2	8760	Buropro - Photocopies du mois de juin 2022	225.01 \$
3	8761	Dépanneur Pierreville - Essence camions	845.74 \$
4	8762	Dépanneur Ultramar - Diesel tracteur	384.42 \$
5	8763	Les Entreprises Clément Forcier - Nettoyages des rues R-2022-06-183	4 357.38 \$
6	8763	Les Entreprises Clément Forcier - Location de pompe pour nettoyage des rues R-2022-06-184	229.95 \$
7	8764	Location Équipements Raydan - Lame de débroussailleuse, fil et poigner de coupe bordure	300.02 \$
8	8765	Mario Gamelin - 1/2 vers. Fauchage abords des routes	3 540.22 \$
9	8766	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutations mai 2022	55.00 \$
10	8767	Graffik Art - Impression du Pierrepont de juin 2022	1 149.75 \$
11	8768	Groupe Infoplus - Portable 15" (2x), clés usb (3x)	3 074.36 \$

12	8769	L'annonceur - Publicité de la Fête nationale	327.68 \$
13	8770	eurofins Environex - Tests d'eaux usées	426.56 \$
14	8771	Quais Bertrand inc. - Plancher de rechange pour quais	777.23 \$
15	8772	Martech - Panneaux de rues	511.92 \$
16	8773	Mégaburo - Chemises, blocs notes 3x3, blocs notes 1.5x2, mine 0.5mm, divers papiers	682.99 \$
17	8774	Municipalité de Saint-François-du-Lac - 2/4 vers. Arrosage des mouches noires	22 050.54 \$
18	8775	Normand Bardier - Camion de terre à jardin	459.90 \$
19	8776	Patrick Morin - Parasol, boulons, vis, planches bois traité, clés, divers plomberie	614.82 \$
20	8777	Sanixel inc. - Produits d'entretien et nettoyage	857.96 \$
21	8778	Purolator - Transport de pièces de Quai Bertrand	60.87 \$
22	8779	Régie IAEP Bas St-François - Consommation d'eau mois de juin 2022	18 555.02 \$
23	8780	R.G.M.R. Bas Saint-François - 6/12 versement de quote-part 2022	19 818.77 \$
24	8781	Régie d'incendie Pierreville - Saint-François-du-Lac - Interventions au 86 Marie-Victorin, pont Ouellette	2 736.32 \$
25	8782	Réseau Biblio CRSBP - Reliure du 07-06-2022, Pellicule plastique Polyguard 10m	82.57 \$
26	8783	Métro Rouillard & Frères - Eau, épicerie pour la fête nationale	862.27 \$
27	8784	Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec - (3x) Drapeaux du Québec 36x54	105.00 \$
28	8785	Messer - Buse de coupage acétylène, C02 frais d'essai hydrostatique, craie	317.85 \$
29	8786	ADN Communication - Alertes municipales juin 2022	52.66 \$
30	8787	MSV Mon Sytle de Vie inc. - Passerelle de quai (Vélo sur la rivière)	3 696.49 \$
Sous-total des factures à payer			92 570.62 \$

Total des factures du mois	244 630.92 \$
-----------------------------------	----------------------

Fait par Isabelle Tougas, commis comptable

PÉRIODE DE QUESTION

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

08. INSCRIPTION COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – 15 SEPTEMBRE 2022 À DRUMMONDVILLE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Madame Lyne Boisvert, a reçu une invitation pour participer au prochain Colloque de zone offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE ce colloque offre une programmation enrichissante et un lieu de réseautage qui stimule l'excellence. Ce colloque comportera, plusieurs ateliers formateurs, dont celui de Monsieur Dominic Duval, conseiller en gestion municipale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant les changements à venir au ministère ainsi que la présentation de la personne qui le remplacera puisqu'il quittera ses fonctions ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès

2022-07-228

Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, Madame Lyne Boisvert, à participer au Colloque de la zone 07 – Centre-du-Québec, de l'Association des directeurs municipaux du Québec le 15 septembre à Drummondville au coût de ± 125 \$.

QUE les frais d'inscription incluent le dîner et les pauses-santé ;

QUE les frais de déplacement seront remboursés à Madame Boisvert.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès & formation – ADM » 02 130 00 454

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

09. AUTORISATION DE PAIEMENT GROUPE 132 POUR RAPIÉÇAGE (# 6298 : 9 297,26 \$ ET # 6267 : 2 860,42 \$ dont 716 \$ taxes en sus pour le stationnement Métro Rouillard Inc.)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté l'entreprise Groupe 132 afin d'effectuer le rapiéçage des rues lui appartenant par le biais de la résolution no. 2022-06-181 ;

CONSIDÉRANT QUE, selon ladite résolution, la totalité des travaux est de l'ordre de ± 80 tonnes, soit un coût de ± 28 720 \$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ne sont pas complètement terminés, mais que deux factures sont à payer, soit une première au montant de 9 297,26 \$ taxes en sus et une deuxième au montant de 2 860,42 \$ taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE de ces sommes un montant de 716 \$ (taxes en sus) sera déboursé pour le rapiéçage du stationnement Métro Rouillard Inc. puisque 2 tonnes d'asphalte à 358 \$ la tonne ont été utilisés

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-229

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des factures numéros # 6298 pour 9 297,36 \$ taxes en sus et # 6267 pour 2 860,42 \$ taxes en sus à l'entreprise Groupe 132 pour une somme totale de 12 157,68 \$ taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Rapiéçage des rues » 02 320 04 521 et « Rapiéçage du stationnement Métro » 02 621 00 521

10. AUTORISATION DE PAIEMENT GROUPE 132 POUR DOS D'ÂNE (# 6299 : 10 400 \$)

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Groupe 132 a été mandatée afin de procéder à l'installation de dos d'âne permanent par le biais de la résolution no. 2022-06-180 ;

CONSIDÉRANT QUE les dos-d'âne ont été installés sur la rue Tremblay, Chemin de la Coulée, Chemin de la Commune et rue Ally ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-230

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture 6299 à l'entreprise Groupe 132 pour les travaux d'installation de dos-d'âne permanent au montant de ± 10 400 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres- Dos d'Âne » 02 320 00 729

11. DEMANDE DE MARIO GAMELIN COMPENSATION HAUSSE DU PRIX DU DIÉSEL – FAUCHAGE

CONSIDÉRANT la hausse constante du coût du diésel ;

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Mario Gamelin pour une compensation d'un montant de 300 \$, dû à ladite hausse ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-231

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la demande de monsieur Mario Gamelin pour une compensation au montant de 300 \$ pour l'année financière 2022 et ainsi cette demande n'est pas récurrente.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Fauchage des routes-Contrat » 02 320 02 521

12. AUTORISATION DE PAIEMENT MARIO GAMELIN – Fauchage des routes

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution 2021-01-026* adoptée lors de la séance ordinaire du 18 janvier 2021 octroyait le contrat du fauchage des abords des routes à Monsieur Mario Gamelin ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la première coupe, la Municipalité de Pierreville doit procéder au paiement de la 1^{re} facture ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-232

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par le conseiller Jean Précourt

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture pour le fauchage des abords de routes au montant de ± 3 079,12 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Monsieur Mario Gamelin.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Fauchage des routes-contrat » 02 320 02 521

HYGIÈNE DU MILIEU

13. OCTROI DE CONTRAT POUR LE CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION SUR LES PAROIS INTÉRIEURES DES ÉTANGS – LES GAZONS TESSIER

CONSIDÉRANT QU'un contrôle de la végétation sur les parois intérieures des étangs est nécessaire ;

CONSIDÉRANT QUE Les Gazons Tessier ont soumis une proposition pour ces travaux au coût de 2 000 \$ par année taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE Les Gazons Tessier offre une entente de service d'un an ou de trois ans, l'entente de 3 ans, engagera Les Gazons Tessier à maintenir le prix soumis ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités utilisent les services de Les gazons Tessier et que selon l'information demandés, ceux-ci sont satisfaits puisque les produits utilisés contrôlent la végétation ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-233

Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin
Appuyée par le conseiller Jean Précourt

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la soumission de Les Gazons Tessier pour une entente de trois (3) années, au coût de 2 000 \$/an taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Contrôle de végétation- Étangs » 02 414 10 459

14. OCTROI DE CONTRAT À PIERRE-LUC BELLEMARE DE TECHNI-CONSULTANT - ÉCHANTILLONNAGE DES BOUES ± 1 000 \$

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre-Luc Bellemare de la firme Techni-Consultant offre ses services d'accompagnement pour les mesures et l'échantillonnage des boues, pour un coût approximatif de 1 000 \$ taxes en sus, soit un taux horaire de 97,50 \$;

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-234

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le mandat d'accompagnement pour les mesures et l'échantillonnage des boues à monsieur Pierre-Luc Bellemare de la firme Techni-Consultant au coût approximatif de 1 000 \$ taxes en sus, au taux horaire de 97,50 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Service professionnel-Techni-Consultant » 02 414 10 411

15. AUTORISATION ACHAT NOUVEL ÉCHANTILLONNEUR AUTOMATIQUE ET BATTERIE

CONSIDÉRANT QU'un échantillonneur automatique compact ISCO modèle GLS au coût de 4 195 \$ taxes en sus, un ensemble ligne de succion vinyle au coût de 190 \$ taxes en sus, un module d'alimentation/chargeur 913 au coût de 425 \$ taxes en sus, ainsi qu'une batterie nickel-cadmium modèle 934 au coût de 435 \$ taxes en sus doivent être acheté pour les boues usées ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-235

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt

Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat des items mentionnés ci-haut, pour un total de dépenses de 5 245 \$ taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire : « Projet Divers Échantillonneur » 03 310 00 006

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

16. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE - Adoption des états financiers 2021

CONSIDÉRANT la réception d'une copie des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Pierreville pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021 ;

2022-07-236

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les états financiers 2021 de l'Office municipal d'habitation de Pierreville montrant des revenus de 147 309 \$ et des dépenses totales de 263 850 \$, représentant un déficit de 116 541 \$ après capitalisation ;

QUE la Municipalité de Pierreville doit assumer 10 % du déficit d'exploitation soit 11 654 \$;

PUISQUE 17 099 \$ ont déjà été versés par notre municipalité au cours de l'année 2021, la municipalité recevra donc un montant de 5 445 \$ de l'OMH.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation OMHP »02 520 00 970

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

17. APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 22 JUIN 2022 – DOSSIER POUVACO

CONSIDÉRANT QUE le projet de Pouvaco inc. consiste à la construction de 3 nouveaux bâtiments d'élevage d'une superficie de 85.3 m X 12.8 m 1091.8 m² / chacun pour un total de 3 275.5 m² et la construction d'un réservoir circulaire en béton armé, sur un nouveau lieu d'élevage ;

CONSIDÉRANT QUE le lieu d'élevage visé par la demande de CA n'est pas situé dans les premiers 100 mètres de l'aire de protection bactériologique pour les catégories de prélèvement 1 et 2. Le puits projeté sera fait à plus de 30 m de toute installation d'élevage et du réservoir circulaire en béton ;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera pour une capacité de 3600 porcs (828 U.A.) de 20-115 kg et QUE les déjections animales produites par le cheptel porcin sont traitées sous forme liquide ;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure vient régulariser le projet de construction de Pouvaco inc. ;

2022-07-237

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyé par le conseiller Jean Précourt

ET RÉSOLU à l'unanimité des personnes présentes, de prendre acte de la recommandation FAVORABLE du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de la ferme Pouvaco.

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur en bâtiment, monsieur Martin Croteau.

18. AUTORISATION DE PAIEMENT SERVICE DE GÉNIE DE LA FQM 369,36 \$ TAXES EN SUS – Hôtel Traversy démolition

CONSIDÉRANT QUE le service de génie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le dossier des travaux de démolition de l'Hôtel Traversy ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 30 juin 2022, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

Monsieur Moëzz Chebbi au tarif horaire de 88,86 \$ pour un total de 1,50 hres de travail ;

Monsieur Jean-Pierre Dufour au tarif horaire de 104,92 \$ pour un total de 2,25 hres de travail.

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-238

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des factures du service de génie de la FQM d'une somme de ± 369,36 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Dossier Hôtel Traversy » 02 621 00 412

LOISIRS ET CULTURE

19. AUTORISATION DE PAIEMENT À SPEC-TECH – SCÈNE, FEUX D'ARTIFICE ET AUTRES POUR LA FÊTE NATIONALE 2022

CONSIDÉRANT QUE pour le spectacle de la Fête nationale, le Comité des loisirs de Pierreville a fait appel aux services techniques et pyrotechniques de l'entreprise SPECT-TECH ;

CONSIDÉRANT QUE ce type de travail demande une spécialisation professionnelle et que nous avons dû engager des professionnels de la pyrotechnie et de la sonorisation afin d'offrir aux festivaliers une fête réussie ;

CONSIDÉRANT QU'une scène doit être installée en prévision de la pluie annoncée ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-07-239

Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement à l'entreprise SPEC-TECH pour la location d'une scène, la sonorisation ainsi que les feux d'artifice pour une somme totale de 5 000 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – comité loisirs » 02 701 92 990

20. ADHÉSION AU VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN – 100 \$ TAXES EN SUS

CONSIDÉRANT QUE la cotisation de la Municipalité pour le Village québécois d'antan de Drummondville peut être renouvelée pour l'année 2022 ;

2022-07-240
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion 2022 au Village québécois d'antan au coût de 100 \$ (taxes en sus) ;

QUE la conseillère Josée Bussièrès bénéficiera de cette adhésion.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

21. AUTORISATION DE PAIEMENT DIVERSES DÉPENSES FÊTE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE pour le spectacle de la Fête nationale, le Comité des loisirs de Pierreville a fait appel aux services d'une cantine mobile, soit 2314-4025 Québec inc. au coût de 837,50 \$ taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE des denrées ont été achetées chez Métro Rouillard et Frères au coût de 766,44 \$ taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE la location d'un chapiteau chez Chapiteaux Guy Pineault a aussi été nécessaire au coût de 450 \$;

2022-07-241
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser ces paiements, soit à 2314-4025 Québec inc. un montant de 837,50 \$ taxes en sus, Métro Rouillard et Frères un montant de 766,44 \$ taxes en sus et Chapiteaux Guy Pineault au montant de 450 \$ sans taxes.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « 02 701 90 990 »

22. AFFAIRES NOUVELLES

22.1 NETTOYAGE DES CONDUITS D'AÉRATION – BUREAU MUNICIPAL, OCTROI CONTRAT À GROUPE VENTCO 2000

CONSIDÉRANT que nous devons effectuer le nettoyage des conduits d'aération du bureau municipal ;

CONSIDÉRANT que durant ce nettoyage, nous devons fermer le bureau municipal ;

2022-07-242
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers, d'autoriser l'octroi de contrat du nettoyage des conduits d'aération du bureau municipal à *GROUPE*

VENTCO 2 000, de Saint-Louis-de-France, au coût approximatif de 2 000 \$ (taxes en sus) ;

QUE le nettoyage se fera dans la semaine du 8 août prochain.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien et réparation – HV » 02 190 00 522

22- DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. Réception d'une mise en demeure adressée à chacun des membres du conseil ainsi qu'à la Municipalité de Pierreville et à la directrice générale, de la part des nouveaux propriétaires de l'Hôtel Traversy, messieurs Xavier Léger et Franco Lagiorgia
2. Dépôt d'une lettre envoyée par Monsieur Pierre Deschesnes, citoyen informé - groupe des 4 – dossier Hôtel Traversy
3. Dépôt d'une lettre envoyée par les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Traversy Xavier Léger et Franco Lagiorgia – dossier Hôtel Traversy
4. Ministre des transports – subvention accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale pour un montant de 15 730 \$
5. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas Saint-François – Procès-verbal de la séance du 24 mai 2022
6. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François – Rapport mensuel de mai pour les déchets (102 t.m.) et pour le compost (37,28 t.m.)
7. Conseiller forestier Roy inc. – rapport d'étape au 30 juin 2022 concernant le traitement des mouches noires
8. Rapport d'activités 2021-2022 du Le Lien Maison de la Famille
9. Information sur le Fonds culturel 2021-2023 de la MRC Nicolet-Yamaska – Les projets doivent être déposés avant le 14 septembre 2022 et que le fonds régulier de 2 000 \$ ou 70 % des dépenses admissibles est toujours en vigueur.
10. Offre de service pour le marquage des routes – Marquage LR inc.

23- RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Nathalie Traversy, Josée Bussières et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Jean Précourt et Jonathan Gamelin, ainsi que monsieur le maire André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

PÉRIODE DE QUESTION

24- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-07-243

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h12.

André Descôteaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/
greffière/trésorière